

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)

# La lettre pro

L'actu santé pour les pros de Centre-Val de Loire

RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

ars  
Agence Régionale de Santé  
Centre-Val de Loire

N°9 - 8 décembre 2023

## À la une

### **“L’usager devient acteur ou auteur de sa prise en charge” : l’éducation thérapeutique par le Pr Emmanuel RUSCH**



*Le Pr Emmanuel Rusch, responsable du Pôle de ressources, de compétences et d’expertises en ETP Centre-Val de Loire PUPH en santé publique, est aussi président de la Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé (FRAPS), responsable du Département d’information médicale du GHT 37, directeur de l’équipe recherche Education Ethique Santé (EA7505) à l’Université de Tours, responsable du Centre National de Coordination du Dépistage Néonatal, trésorier adjoint de la Société Française Santé Publique (SFSP) et président de la Conférence Nationale de Santé (CNS).*

**Cela fait longtemps qu'on parle de l'ETP. Il y a encore des défis à relever ?**

Oui, plein ! Par exemple, nous comptons encore beaucoup trop de patients atteints de maladies chroniques qui ne bénéficient pas d'actions d'éducation thérapeutique. Notre ambition c'est de doubler d'ici 5 ans le nombre de bénéficiaires parmi ces patients. Une autre ambition c'est de déployer les actions d'ETP au plus près du lieu de résidence des patients. Nous voulons aussi renforcer l'ETP pour les enfants.

## **Voulez-vous nous rappeler ce qu'est l'ETP exactement ?**

L'éducation thérapeutique du patient (ETP) a été consacrée par la loi HPST du 21 juillet 2009 et a pour « objectif de rendre le patient plus autonome en facilitant son adhésion aux traitements prescrits et en améliorant sa qualité de vie ». L'utilisateur devient acteur ou auteur de sa prise en charge. Dans cette perspective, l'éducation thérapeutique du patient poursuit un objectif double : l'amélioration de la qualité de vie des patients et la réduction des coûts de prise en charge. L'ETP peut être conçu comme un accompagnement à l'autonomie en santé d'un patient, et plus largement d'une personne vulnérable, qui met en œuvre des actions d'information, de formation, de conseil et de soutien dans une visée de renforcement de ses capacités à opérer ses propres choix pour la préservation ou l'amélioration de sa santé.

## **Les patients sont-ils suffisamment informés de ces programmes ?**

Probablement que non. Nous devons communiquer davantage à la fois auprès des professionnels de santé et auprès des usagers du système de santé. Nous devons expliquer ce qu'est l'ETP, montrer que ça marche, montrer que c'est facile d'en bénéficier. Nous venons de lancer une campagne de communication, avec pour slogan « je suis un.e grand.e malade », merci à tous de la partager !



Le bulletin régional de situation épidémiologique produit par la Cellule régionale de Santé publique France en région Centre-Val de Loire en semaine 48-2023 (du 27/11/2023 au 03/12/2023), [à consulter ici](#).

## Surveillance régionale des infections respiratoires aiguës :

- **Bronchiolite chez les moins de 2 ans** : 6ème semaine de phase épidémique pour la région Centre-Val de Loire : activité élevée mais qui se stabilise chez les enfants de moins de deux ans en ville et à l'hôpital. Au niveau national, Toutes les régions de l'Hexagone, exceptée la Corse sont en épidémie avec une tendance à la stabilisation de l'activité liée à la bronchiolite en ville et à l'hôpital. Trois régions d'outre-mer sont toujours en épidémie. En Centre-Val de Loire, la part des hospitalisations pour bronchiolite après passage aux urgences chez les enfants de moins de 2 ans était en légère augmentation (+3,5 points par rapport à la semaine 47).

- **COVID-19** : L'augmentation des indicateurs de suivi de la COVID-19 se poursuit pour la 4ème semaine consécutive en Centre-Val de Loire.

- **Grippe** : En semaine 48, augmentation des indicateurs grippe et syndrome grippal en médecine de ville. La région Centre-Val de Loire ainsi que Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est sont passées en phase pré-épidémique en semaine 48.

- **Infections à Mycoplasma pneumoniae** : On rappelle qu'une augmentation des infections à Mycoplasma pneumoniae est signalée. Une sensibilisation des professionnels de santé libéraux et hospitaliers au diagnostic et à la prise en charge a été réalisée par le ministère de la santé, [via un DGS-Urgent](#).

- **Cas de rougeole dans le Loiret** : un cas de rougeole a été détecté dans le Loiret, au CHU d'Orléans. Il s'agit d'une enfant d'environ 1 an passée aux urgences début décembre, dépistée rougeole et confirmée le 5 décembre. La famille de l'enfant récemment arrivée en France et sans domicile fixe, l'ARS se mobilise en lien avec ses partenaires pour retracer son parcours et prévenir d'éventuels cas secondaires. Devant tout signe évocateur chez un de vos patients, pensez-y ! Pour rappel, la rougeole est une maladie à déclaration obligatoire. Plus d'informations sur la rougeole [par ici](#).

**Rappel : tout événement susceptible d'avoir un impact sur la santé de la population ou sur le fonctionnement de l'offre de soins doit faire l'objet d'un signalement à l'Agence Régionale de Santé. Le point focal régional est destiné aux professionnels, il est joignable 24h/24 7j/7 au 02 38 77 32 10.**

# Focus Prévention

## HPV : près de 4000 collégiens vaccinés au collège !



La campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humain (HPV) se poursuit dans les collèges de la région, avec 3965 enfants qui ont été vaccinés (première dose) au 1er décembre. La campagne se poursuit jusqu'aux vacances de Noël. La mobilisation des centres de vaccination et des professionnels de santé (médecins, sages-femmes, pharmaciens et infirmiers) permet de proposer cette vaccination directement au sein de chaque collège, grâce à l'aide essentielle des équipes pédagogiques et du rectorat ! Suite à la chute grave survenue en octobre dernier en Pays de la Loire, de nouvelles préconisations ont été indiquées par la DGS : la position assise sur une chaise durant la surveillance post-vaccinale est dorénavant proscrite et un adulte doit impérativement assurer cette surveillance post-vaccinale dès la fin de l'injection. Dans le Loiret et dans le Loir-et-Cher, des médecins sont toujours recherchés pour renforcer les équipes de vaccination (une [tarification](#) a été mise en place par la CNAM).

**Grande Cause Nationale 2024 : l'activité physique et sportive !**



Vous le savez, la sédentarité, c'est mauvais pour la santé. Tous les jours, vous voyez des patients jeunes et moins jeunes qui ne bougent pas ou plus assez. En 2024, l'activité physique et sportive est déclarée "Grande cause nationale" ! Cette grande cause va vous apporter des outils concrets pour vous aider à (re)faire bouger vos patients. C'est d'abord le réseau des 573 maisons sport-santé sur l'ensemble de la France. C'est aussi la prise en charge par l'assurance maladie de l'activité physique adaptée, et dans le cadre des soins post-cancer. Le sport en entreprise sera promu. Un nouveau repère de communication va être lancé, à l'image de "5 fruits et légumes par jour" : il s'agit de "30 minutes d'activité physique quotidienne, à tous les âges". C'est aussi la généralisation de ces 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'ensemble des écoliers en classes élémentaires. Mais également 2 heures supplémentaires de sport par semaine pour les collégiens. Ou encore de la mise en place des tests d'aptitude physique à l'entrée en 6ème dès la rentrée 2024 !

## **Des spots radio sur le monoxyde de carbone**



Vous connaissez bien le risque, le monoxyde de carbone est dangereux car inodore, incolore et indétectable par l'homme. En 2022, 50 épisodes ont été recensés dans notre région, intoxiquant 118 personnes dont 1 en est décédée. Les intoxications domestiques accidentelles (dans l'habitat) ont représenté 92% des épisodes d'intoxication en 2022. Les intoxications au CO surviennent également en milieu professionnel. Une intoxication mortelle a eu lieu en 2022 dans notre région, dans le Loir-et-Cher (41). Elle était liée à l'utilisation d'une chaudière à gaz défaillante dans l'habitat. Une campagne de sensibilisation et de protection des individus contre les dangers du monoxyde de carbone a été lancée sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, avec la diffusion de 5 à 6 spots radio par jour entre les 4 et 10 décembre 2023, aux heures de grande écoute, rappelant notamment les bonnes pratiques pour limiter les risques d'intoxication au CO. Plusieurs centaines de diffusions sur les radios locales de la région, 135 000 diffusions sur Deezer et Spotify pour les auditeurs de la région. Avec de nombreuses radios pour cibler les jeunes et les moins jeunes (France Bleu Berry, Orléans et Touraine, Vibration, Sweet FM...). A retenir : l'importance de l'entretien des systèmes de chauffage en vue de la période hivernale, et la bonne utilisation des chauffages d'appoint. Pour écouter les spots radio et pour plus d'informations, rendez-vous [ici](#).

---

**En bref** 🏃

**Le parcours de Gaëtan, infirmier devenu interne !**



Il s'appelle Gaëtan Cayeux, né à Châteauroux et est aujourd'hui âgé de 35 ans. Mais le plus important, c'est qu'il est passionné ! Adolescent, il formule un rêve qui ne le quittera plus : devenir médecin au service de santé des pompiers. Un défi, pour quelqu'un qui n'a personne de sa famille dans le milieu de la santé. Après une première année de médecine à Limoges, Gaëtan n'est malheureusement pas assez bien classé pour continuer la médecine. Mais il ne renonce pas pour autant à prendre soin des autres, et entre en école d'infirmiers à Angers. Pendant ses études, il est infirmier au service de santé des pompiers. Lorsqu'il est diplômé, Gaëtan Cayeux continue chez les pompiers, à côté de son travail au CHU d'Angers. Et il se forme, avec un DU par an : réanimation, médecine de catastrophe, médecine d'urgence, rapatriement sanitaire... "J'aurais bien fait infirmier anesthésiste (IADE) mais je n'avais pas les financements", nous confie-t-il. Après quatre ans, il arrête le CHU, devient infirmier libéral dans les Antilles, à Fort-de-France (Martinique) principalement. Son rêve toujours en tête. "En 2017, les passerelles pour médecine se sont ouvertes davantage, avec deux ans d'ancienneté". Il dépose son dossier, passe un oral, et le voici en deuxième année de médecine, en 2018, à Angers. "J'ai continué mon activité d'infirmier au service santé des pompiers (SDIS 49 et 72) pour financer mes études, car trop vieux pour prétendre à un financement". Les ECN dans la poche en 2023, il choisit Tours et la médecine générale. Premier stage : les urgences de Nogent-le-Rotrou dans l'Eure-et-Loir ! Un interne en médecine "vraiment formidable" selon sa présidente de CME,

dont le parcours peut inspirer d'autres paramédicaux. Avec les passerelles, c'est possible de devenir médecin !

## Un chez soi d'abord, c'est aussi en Indre-et-Loire



C'est une belle équipe, pour un beau dispositif d'accompagnement psychiatrique, mis en place en Indre-et-Loire : "Un Chez Soi d'Abord 37" (UCSA 37). Ce GCSMS a pour objet d'organiser et de coordonner un dispositif d'appartements de coordination thérapeutique « un chez soi d'abord », en partenariat avec SOLIHA Centre-Val de Loire, permettant à des personnes durablement sans abri et souffrant de pathologies mentales sévères, d'accéder au logement et de s'y maintenir, au sein du territoire de la Métropole de Tours. Les critères d'admission : être sans abri ou sans logement, présenter un trouble psychiatrique sévère, présenter des besoins d'accompagnement élevés, être en demande d'intégrer le dispositif et souhaiter être logé, et être en situation régulière sur le territoire. Avec 35 dispositifs similaires en France (UCSD France), ce dispositif financé par l'ARS permet la mise à l'abri de personnes issues de la rue ou d'hospitalisation/SSR. Mais aussi en sortie de prison. Principalement des hommes, ils sont jeunes en Indre-et-Loire avec une moyenne d'âge de 32 ans, et majoritairement atteints de troubles schizophrènes et de troubles bipolaires. Concrètement, ils sont placés dans un logement (un appartement de coordination thérapeutique) pour être accompagnés sur le long terme, avec un service de veille H24. Le UCSA37 prévoit d'atteindre 55 places en 2 ans. Il était à 39 en mai 2023. Les personnes sont accompagnées vers le logement durable, il n'y a donc pas de durée de séjour. C'est l'usager qui choisit les créneaux d'accompagnement et les modalités, malgré l'intensité de l'accompagnement. Des temps de partages et réflexions sont organisés, à l'image d'un "Café chez Soi" qui s'organise tous les 15 jours. Pour plus d'informations, rendez-vous [sur la page LinkedIn du dispositif](#).

## Dans le Loiret, mieux repérer les habitats indignes



Les personnes qui subissent des situations d’habitat indigne ne sont parfois pas en capacité de signaler par elles-mêmes leurs conditions de vie : difficultés avec le propriétaire, personnes vulnérables, isolées ou n’ayant pas conscience de ces conditions de vie dans un habitat dégradé... Or les conditions de vie dans un habitat dégradé peuvent impacter la santé : maladies en lien avec l’inconfort thermique et l’humidité, développement d’allergies, voire d’asthme, heurts, chutes, saturnisme, exposition au monoxyde de carbone, infections diverses en lien avec la présence de nuisibles, stress psychologique, dépression, etc. La lutte contre l’habitat indigne nous concerne tous ! Un plan départemental (PDLHI) a été mis en œuvre dans le Loiret, entre la préfecture, le procureur de la république de Montargis (compétent en matière d’habitat indigne sur le département) et la délégation départementale de l’ARS. Au programme : la sensibilisation des acteurs de l’aide à domicile pour le repérage de situations de logements potentiellement indignes. Deux réunions ont déjà eu lieu en octobre et novembre, à Châteauneuf-sur-Loire et à Gien. Ce repérage par les acteurs du soin à domicile a lieu pour commencer sur deux territoires tests particulièrement touchés par cette problématique : les communautés de communes des canaux et forêt en gâtinais et de Berry Loire Puisaye. Les premières remontées de signalements se feront à compter de janvier 2024 et un suivi du nombre de signalements remontés sera réalisé, ainsi qu’une évaluation de cette action pour juger de l’opportunité de la déployer plus largement sur le département.

## Décrets, arrêtés, circulaires

### TEXTES GÉNÉRAUX

#### MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

Décret n° 2023-1146 du 6 décembre 2023 déterminant les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation prévue par l'article 36 de la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023

NOR : SPRP2325205D

**Publics concernés :** agences régionales de santé, infirmiers diplômés d'Etat, officiers d'état civil, opérateurs funéraires.

**Objet :** modalités de mise en œuvre d'une expérimentation par laquelle les infirmiers peuvent signer des certificats de décès.

**Entrée en vigueur :** le décret entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Le [décret](#) est paru dans le Journal officiel jeudi 7 novembre, il entre en vigueur aujourd'hui ! Il précise les modalités de mise en œuvre d'une expérimentation par laquelle des infirmiers diplômés d'Etat, volontaires et ayant suivi une formation spécifique, pourront constater un décès ayant eu lieu à domicile ou dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes et rédiger le certificat de décès. Dans les régions participant à l'expérimentation (le Centre-Val de Loire en fait partie!), les infirmiers volontaires pourront, en cas d'indisponibilité d'un médecin pour établir le certificat de décès dans un délai raisonnable, signer le certificat de décès d'une personne majeure, lorsque cette personne est décédée à son domicile ou dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, à l'exclusion des situations où le caractère violent de la mort est manifeste. La participation à l'expérimentation est ouverte aux infirmiers diplômés d'Etat, inscrits au tableau de l'ordre et diplômés depuis au moins trois ans. Lorsque l'infirmier exerce en qualité de salarié, il recueille l'accord de son employeur pour participer à l'expérimentation. Toutes les modalités sont précisées dans un arrêté publié le même jour, à lire [par ici](#).

## L'APLÉAT-ACEP relocalise ses activités



L'APLÉAT-ACEP, belle association de santé et de solidarité en Centre-Val de Loire, a engagé, début 2022, une relocalisation de ses activités. L'objectif : mutualiser en respectant les spécificités de chaque activité, dans un souci d'amélioration de la qualité et du service rendu aux usagers. Ainsi, les Appartements de Coordination Thérapeutiques, le CSAPA résidentiel, le CAARUD ont déménagé. Le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) ambulatoire a également fait partie des établissements qui ont été relocalisés : 27, rue des Grands Champs pour les publics moins de 23 ans (CSAPA généraliste) et 10, bis Bd Rocheplatte pour les plus de 23 ans (spécialisé drogues illicites). L'installation de PISTES, Centre de Formation & Service de Prévention des Addictions, s'est réalisée au 1 bis Rue Porte Madeleine à Orléans sur le site de l'ancien hôpital en janvier 2022. A la même adresse, la relocalisation du Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues « Sacados », en avril 2022. Puis l'installation de l'antenne Est Loiret des Appartements de Coordination Thérapeutique « La Parenthèse » à Montargis, dotée de 10 places avec hébergement intégré et 8 places Hors Les Murs, 20 Rue Jean Jaurès à Montargis, en juin 2022. Toutes les informations et les nouvelles adresses sont à retrouver [sur le site de l'association](#). De nouveaux locaux pour un meilleur accompagnement des usagers !

**Article 51 : zoom sur le dépistage bucco-dentaire en télé-expertise dans le Cher**



Il a reçu un avis favorable du comité technique de l'innovation en santé (CTIS), c'est une des innovations de notre région issues de l'article 51... zoom sur le dispositif du dépistage bucco-dentaire dans le Cher ! Porté par le GHT du Cher, ce sont déjà 4432 dépistages et bilans bucco-dentaires réalisés grâce à la télé-expertise, et grâce à 2 infirmières formées à l'usage de la caméra endo-buccale, qui ont pris des photos et vidéo des personnes à mobilité réduite (résidents en EHPAD et enfants en situation de handicap) dans les 63 établissements sanitaires et médico-sociaux du département. Les images sont transmises via la télésanté dans le cadre d'échanges sécurisés de données, à des chirurgiens dentistes du projet (un salarié et un libéral sur le projet), qui ont télé-expertisé les clichés. Ils ont ensuite pu réaliser leur bilans bucco-dentaires, des bilans transmis aux médecins coordinateurs et aux cadres de santé des structures. Prochaine étape : obtenir le remboursement pour les chirurgiens-dentistes des télé-expertises bucco-dentaires par l'Assurance maladie. Les porteurs du projet ont participé à la journée nationale des porteurs de projets Article 51 le 23 novembre dernier à Paris, et le projet a reçu la reconnaissance qu'il mérite, bravo ! Les informations concernant le projet [par ici](#).

## **Projet de reconstruction de l'EHPAD de La Noue à Vierzon : des réflexions à poursuivre**



La directrice générale de l'ARS Clara de Bort a visité mardi différents services de l'hôpital de Vierzon, dont l'EHPAD de La Noue. De nombreux échanges avec les médecins et le personnel de l'hôpital et de l'EHPAD, engagés et volontaires. Confronté à des difficultés financières importantes, le CH de Vierzon est soutenu activement par l'ARS depuis de nombreuses années. Au regard des investissements nombreux à mener, tant sur le plan sanitaire que sur le projet de reconstruction de l'EHPAD, il est nécessaire de prioriser les projets et ainsi faire des choix. A ce jour, la reconstruction de l'EHPAD par un hôpital via un bailleur social n'est juridiquement pas possible. Si la solution technique proposée de rendre l'EHPAD autonome vis-à-vis du CH ne reçoit pas l'assentiment des acteurs locaux, il conviendra de travailler à une solution alternative, moins coûteuse en termes de reconfiguration et de réaménagement des locaux. Cela nécessite de poursuivre les réflexions, en lien étroit avec l'ensemble des partenaires, notamment le Conseil départemental du Cher.

## **Une belle Équipe Mobile Santé Précarité en Eure-et-Loir**



Aller-vers ! Le CH de Chartres, dans le cadre d'un AAP de l'ARS, a intégré une Équipe Mobile Santé Précarité (EMSP) au sein de son dispositif « PASS », afin de compléter les missions d'aller-vers. L'équipe, composée d'un médecin, d'une infirmière et une assistante sociale, se déplacera dans un camping-car aménagé pour réaliser des entretiens et des soins. Cette structure médico-sociale intervient auprès de personnes confrontées à des difficultés spécifiques sur leur lieu de vie habituel, dans la rue, et dans des établissements sociaux et médico-sociaux. Elle propose des soins médicaux et paramédicaux adaptés, des bilans de santé, des actions d'éducation à la santé et d'éducation thérapeutique, ainsi qu'un accompagnement social personnalisé visant à faire reconnaître et valoir les droits des usagers. Enfin, l'équipe favorise l'orientation des personnes vers les établissements, services et professionnels adaptés à leur situation. Bravo à l'équipe pour son engagement !

## **Visite de l'ESAT Le Clair Logis dans le Loir-et-Cher**



Applaudissements en langue des signes pour les fabuleux cuisiniers de l'ESAT Clair Logis, qui ont accueilli les ministres Fadila Kattabi et Marc Fesneau dans le Loir-Et-Cher : inclusion, circuits courts, qualité, rigueur et bonne humeur ! Géré par l'association T'Hand'M, l'établissement Clair Logis, situé sur la commune d'Oucques la Nouvelle, accueille des adultes déficients auditifs présentant des troubles associés. Ouvert depuis 1999, une belle équipe de 14 personnes est chargée d'encadrer les activités professionnelles tout en déployant des activités de soutien. L'établissement dispose d'une capacité d'accueil fixée à 60 adultes en situation de handicap, surdit  avec troubles et/ou handicap associ s. L'ESAT  volue sur 4 secteurs d'activit s qui propose les activit s suivantes : un atelier restauration, un atelier conditionnement, un atelier Espaces Verts et un atelier services. L'ESAT organise aussi des s ances de Langue des Signes Fran aise (LSF) tant pour les personnels que pour les personnes accueillies, avec pour objectif l'am lioration permanente de la communication, de la compr hension mutuelle, entre tous !

**Ouverture d'un nouvel EHPAD au CH de Levroux !**



Ça y est ! Après plusieurs mois de travaux, l'EHPAD du CH de Levroux vient d'ouvrir ses portes. Ce bâtiment flambant neuf accueille, depuis le 13 novembre, 44 résidents dans des logements privilégiés de 20m<sup>2</sup> comprenant chacun une salle de douche privative. Ce bâtiment moderne est doté de tous les équipements nécessaires à une prise en soin de qualité et propose des prestations hôtelières et de restauration répondant aux besoins des résidents. Ce bâtiment est composé de 3 services : le service « La Gaité » propose 10 logements, dans un espace sécurisé situé au rez-de-chaussée, donnant accès à deux patios extérieurs, un salon de repos, un salon des familles, une salle d'activité ainsi qu'une salle de restaurant. Ce service permet une déambulation sécurisée intérieure et extérieure. Mais aussi le service « Les Boiseries » propose 18 logements, au 1er étage, donnant accès à un salon des familles et à une salle de restaurant ; et le service « Bellevue » propose 16 logements, au 2ème étage, et donne accès à une salle de restaurant spacieuse et vitrée offrant un point de vue appréciable sur les « hauteurs » de Levroux et sur un très joli patio intérieur. L'hôpital de Levroux a intégré EP'AGE 36 depuis plusieurs années, un regroupement d'établissements publics entièrement orientés vers des prises en soins gériatriques et qui s'appuient sur des valeurs essentielles, à savoir « un engagement humaniste, solidaire, innovant et ouvert au service des patients et résidents ».

**À Buzançais, une nouvelle kinésithérapeute s'installe**



Une nouvelle kiné à Buzançais ! Diplômée en juin 2021 à Poitiers, Manon Betbedat s'est installée dans l'Indre après des remplacements en Charente-Maritime et un assistantat à Orléans. Âgée de 26 ans, elle exerce en libéral depuis septembre 2023 aux côtés de deux autres kinés et d'un pédicure-podologue. "Mon compagnon a été muté dans l'Indre, et nous voulions vivre à la campagne". Manon Betbedat a signé un contrat régional d'aide à l'installation des masseurs-kinésithérapeutes dans les zones déficitaires avec la CPAM de l'Indre et l'ARS. Ce contrat vise à accompagner et à faciliter l'installation des masseurs-kinésithérapeutes libéraux, dans un cabinet existant dans la zone déficitaire en offre de

soins, par le versement d'une aide financière permettant de gérer cette période d'investissement générée par le début d'activité en exercice libéral. Le kiné s'engage notamment, en échange d'une aide de 34 000 euros, à exercer pendant 5 ans dans cette zone sous-dotée et à réaliser un minimum de 2000 actes la première année et 3000 les autres années. Un soutien concret à l'offre de soins de proximité !

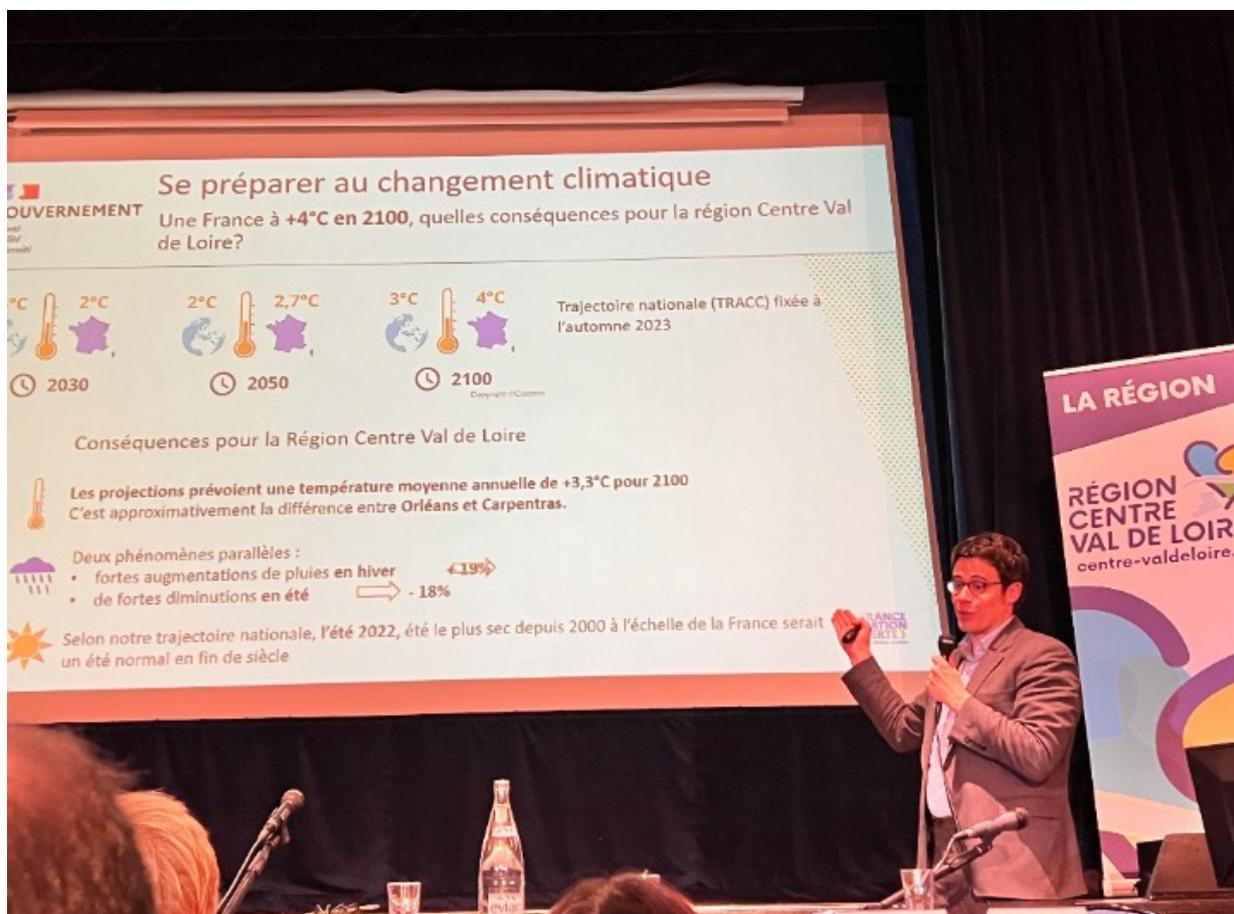
## Les DITEP de la région se réunissent !



Savez-vous ce qui se cache derrière l'acronyme DITEP ? Il s'agit du dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques, Éducatifs et Pédagogiques (ITEP) et des Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD). Ces établissements et services accueillent des enfants avec troubles de l'attention et hyperactivité. Le DITEP permet de dépasser les cloisonnements des établissements et services pour offrir, seul ou en coopération avec les partenaires du territoire, une diversité d'interventions modulables et adaptables aux besoins du jeune. Il a pour objectif d'améliorer la fluidité des parcours des publics accompagnés ainsi qu'une meilleure adaptation de la prise en charge à leurs besoins ; de limiter les situations de crise et de rupture en permettant la mise en œuvre des solutions

rapides qui correspondent à l'évolution des situations. Un séminaire réunissant les 10 DITEP de notre région s'est tenu le 29 novembre pour faire le point sur le dispositif et sur les principales préoccupations du secteur. Ce séminaire a rassemblé l'ARS, le CREA, l'AIRe (association représentative au niveau national des DITEP), les gestionnaires des DITEP de la région, les partenaires de l'Education nationale, et les MDPH. Conclusion de la journée : de nouveaux axes de travail, de nouveaux partenariats à venir autour de la psychiatrie et avec les associations de la protection de l'enfance, la fiabilisation des données de Via Trajectoire et des formations partagées avec les différents acteurs : DITEP, aide sociale à l'enfance, Education nationale... Bravo à tous !

## Transition écologique : lancement de la COP Centre-Val de Loire



Lundi 4 décembre a été lancée la COP Centre-Val de Loire, en présence d'Antoine Pellion, Secrétaire général à la planification écologique. Une initiative qui entend répondre à "l'urgence de territorialiser l'action de lutte contre le changement climatique". La présentation de cette COP pour le Centre-Val de Loire voyait aussi les interventions d'experts qui présentaient les conséquences du changement climatique, notamment sur la santé humaine, par Jean-Christophe Comboroure, directeur de la santé publique et environnementale à l'ARS. On en retiendra que la tension sur l'eau, les inondations, les sécheresses, vagues de chaleur et les cas d'arboviroses pourraient être plus nombreux,

engendrant un risque épidémique du fait du changement de comportement, des maladies d'origines hydriques associées au recours à des eaux non potables, des cas graves parmi les populations fragiles engendrant une hausse des passages aux urgences, ou encore des conditions favorables au développement des maladies véhiculées par les moustiques. En Centre-Val de Loire, la planification écologique se traduira en 2024 par la mise en place de processus de travail thématiques (sur le logement, les mobilités, l'agriculture et l'alimentation, la biodiversité, la production industrielle, la forêt...), par l'animation des acteurs à l'échelle infrarégionale et par une concertation citoyenne. Elle doit aboutir, à l'automne 2024, à une feuille de route régionale, incluant des engagements concrets des territoires et de leurs acteurs.

## **"L'Hôpital a du Talent" : une exposition pour mettre en avant la créativité du personnel hospitalier du CHAM**



L'édition 2023 de l'exposition "L'Hôpital a du Talent" ouvre ses portes du 4 au 15 décembre, dans le hall d'accueil du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM), avec pour objectif de valoriser les compétences artistiques du personnel. Cette année, les visiteurs pourront découvrir un éventail captivant d'œuvres, mettant en avant les créations en marqueterie de paille de Nathalie Roland ; les sculptures en argile de Marie-Paule Daubry ; les peintures et dessins de Nathalie Saint-Felix ; les cadres végétalisés de Nadège Dubos, et les peintures d'Anne Bibet. Chaque création témoigne du talent et

de la diversité artistique, présents au sein des différents services de l'hôpital. Très belle exposition !

## Le CH Pithiviers présente son nouveau projet médico-soignant !



Mercredi 8 novembre, le centre hospitalier de Pithiviers a convié les acteurs locaux à une soirée de présentation de son nouveau projet médico-soignant 2023-2027 ! Un projet qui se décline en 4 axes : conforter une offre de soins de proximité à la population, renforcer l'ancrage territorial de l'établissement, améliorer la qualité et la sécurité des prises en charge, et développer l'attractivité vis-à-vis des professionnels. L'établissement a fait un zoom spécifique sur l'hospitalisation de jour, dimensionnée à 10 ou 12 places. Au programme : développer l'activité de chimiothérapie avec le CHAM et le CHU, renforcer l'offre de soin de support, consolider l'activité de transfusion, remettre en place les prises en charge gériatrique diagnostiques et/ou thérapeutiques pour favoriser le maintien à domicile, installer une activité de rhumatologie, envisager une offre de soin palliative qui permettrait l'optimisation des soins au domicile, poursuivre l'activité d'endoscopie avec le concours d'un médecin du CHU en cours de recrutement, et réaliser des prises en charge de l'offre obstétricale : écho de dépistage, diabète gestationnel, écho obstétricale de croissance. Les travaux d'amélioration des conditions d'hébergement permettront de créer des chambres individuelles à hauteur de 80% de la totalité des lits. 60% des chambres pourront accueillir des personnes à mobilité réduite. Très beau travail !

## Le lactarium du CHU d'Orléans fait un appel au don



Le lactarium d'Orléans a besoin de lait maternel ! N'hésitez pas à en parler à vos patientes qui allaitent leur enfant. Beaucoup moins connu que le don du sang, le don de lait maternel est lui aussi anonyme et gratuit. Le lait maternel est utilisé pour nourrir les bébés prématurés, du centre de néonatalogie du CHU d'Orléans en particulier. Les mamans, parfois, ne peuvent pas allaiter leur enfant prématuré, ou ce n'est pas leur choix. Le service de néonatalogie a alors recours au lactarium. Le lactarium d'Orléans collecte environ 1 200 litres de lait maternel chaque année. Ce n'est pas suffisant : à l'été 2023, pour la première fois, le lactarium d'Orléans a dû faire appel à l'extérieur pour récupérer près de 40 litres de lait, selon les informations de [La Rep](#). Les volontaires sont invitées à contacter le lactarium. Après une analyse de sang et un entretien avec un médecin, les bénévoles reçoivent les contenants et une ordonnance pour acquérir un tire-lait. Tout est gratuit et elles peuvent avoir constamment recours à une consultante en lactation en cas de difficulté et pour l'allaitement de leur propre enfant. Le lait collecté est mis au réfrigérateur chez la maman, qui prévient quand des personnes du lactarium peuvent venir le chercher à son domicile. Le lait peut être congelé pendant quatre mois. Il sera pasteurisé au lactarium après tous les contrôles de sécurité effectués. Pour toute information, contacter le lactarium (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30) au 02 38 74 41 81 ou par e-mail à [lactarium.orleans@chr-orleans.fr](mailto:lactarium.orleans@chr-orleans.fr). (Photo Philippe Abline © La République du Centre)

## Le don de sang gastronome de retour à Orléans !



Le don de sang gastronome est de retour à Orléans ! Pour la 3e édition, le don de sang gastronome prend ses quartiers dans le hall du théâtre. Et régale les généreux donateurs en lien avec des restaurateurs et entreprises locaux. Organisé par le club service Ladies'Circle 95 Orléans, en partenariat avec le club service La Table ronde, le don a lieu ce vendredi 8 décembre, en continu de 10h30 à 16h30. Les équipes de l'Établissement français du sang et les bénévoles accueilleront les donateurs dans le hall du théâtre d'Orléans. Après leur don, une collation améliorée leur sera offerte, réalisée par des restaurateurs et artisans locaux, qui offrent gracieusement leurs réalisations : le Well-in Town, la Parenthèse, Mamie Miam Miam, Mijana, Le Café du Théâtre, les Cafés Jeanne d'Arc et le McDonald's de Saint-Jean-de-la-Ruelle. Sur réservation, il n'y a plus beaucoup de [créneaux](#). Mais chaque premier lundi du mois, une collecte est accueillie au sein d'un musée : rendez-vous le lundi 8 janvier au musée des Beaux Arts d'Orléans de 12h15 à 16h30 (le lien à communiquer autour de vous est [le suivant](#)).

## Aide à l'investissement dans le médico-social : 10 établissements retenus en 2023



Le plan d'aide à l'investissement (PAI) médico-social est finalisé ! Il viendra soutenir l'investissement sur 10 établissements de notre région. Le PAI médico-social comporte trois volets : Personnes Âgées (en lien avec le Ségur et le financement européen avec France Relance), Tiers-lieux personnes âgées (également lié au Ségur) et Personnes Handicapées. Trois EHPAD ont été retenus dans le cadre de la création de tiers-lieux. Il s'agit de l'EHPAD Aligre et Marie Thérèse à Lèves (28), l'EHPAD Clos du Parc à Vernou-sur-Brenne (37) et l'EHPAD Petit Pierre à Fay-aux-Loges (45). Trois autres établissements pour personnes handicapées bénéficieront quant à eux d'aide à la reconstruction : le DAME (IME) Antoine Fauvet à Nogent-le-Rotrou (28), 40 000 euros pour une étude de faisabilité ; la MAS Les Maisonnées à Azay le Rideau (37), 619 407 euros pour une reconstruction/extension ; et l'IME Les Grouets à Blois (41), 650 000 euros pour une reconstruction.

Le PAI viendra également en aide à 4 EHPAD en 2023 pour des reconstructions, pour un montant de 7 738 531 euros : l'EHPAD CIAS de Chartres (2 200 000 pour une construction neuve qui intégrera l'EHPAD Marcel Gaujard avec une extension portant les places à 150 + 10 places d'accueil de jour), l'EHPAD Balthazar Besnard à Ligueil (en photo ci-dessus – 1 900 000 euros pour une restructuration : unités de vie 115 places sur 147 avec l'objectif de développer pour les autres places de l'accompagnement dans des habitats adaptés ou à domicile. L'ouverture vers la cité a été privilégiée avec l'installation d'une épicerie sur le terrain de l'EHPAD et l'ouverture de la chapelle au public), l'EHPAD Le Grand Mont à Contres (2 170 302 euros pour une reconstruction, avec espace France Services, une salle polyvalente et des studios de répétition pour musiciens) et l'EHPAD La Favorite à Cour-

Cheverny (1 468 229 euros pour une reconstruction, avec un jardin public et une médiathèque, ainsi qu'une unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes). De beaux travaux en perspective !

## Une étude sur les modes opératoires des maladies hémorroïdaires à l'Hôpital Privé Guillaume de Varye



Hannah Pflieger, chirurgienne digestive à l'Hôpital Privé Guillaume de Varye de Saint-Doulchard (groupe Elsan), a lancé une étude pour comparer la tolérance et l'efficacité de deux techniques opératoires pour les patients atteints d'une maladie hémorroïdaire. Pour certains patients atteints d'une pathologie hémorroïdaire, la chirurgie est recommandée. Le docteur Hannah Pflieger, qui opère régulièrement des personnes souffrant de maladies hémorroïdaires, a lancé une étude pour comparer deux techniques opératoires de chirurgie mini-invasive. L'objectif : déterminer quelle méthode est la plus efficace et présente le moins d'impact sur la qualité de vie après l'opération. Les deux techniques comparées sont la ligature des artères hémorroïdaires avec guidage par Doppler, suivie d'une mucopexie (HAL-RAR avec Doppler) et la technique de thermocoagulation par radiofréquence. Deux méthodes qui ont donné le nom de l'étude de la chercheuse : RADO (RA pour radiofréquence et DO pour Doppler). Plus d'informations [par ici](#).

## Des appartements pour les soignants à l'EPSM Georges Daumézon



L'Établissement Public de Santé Mentale du Loiret Georges Daumézon a enrichi son parc immobilier de nouveaux logements à proximité de son site d'hospitalisation à Fleury-les-Aubrais. Quatre logements en duplex de 70 m<sup>2</sup> chacun ont été construits sur la commune de Semoy au standard Haute Qualité Environnementale sur le modèle des PopUp House (ossature bois). Un nouvel outil qui s'intègre dans la stratégie d'accueil et de fidélisation des professionnels de santé sur le territoire du Loiret ! Modulables, économiques et écologiques, ces maisons sont dites passives : c'est-à-dire qu'elles consomment peu d'énergie pour demeurer confortable, à longueur d'année. Ces lieux de vie communs entendent répondre aux problématiques d'attractivité du territoire pour les jeunes professionnels de santé notamment les étudiants de par leurs déplacements multiples au cours de leur formation. Ils permettent également d'accueillir des médecins et leurs familles dans l'attente de finaliser un projet immobilier.

## **L'AIDAPHI se met à la télémedecine**



Pour pallier la désertification médicale, l'AIDAPHI a déployé en mars 2023 la télémédecine sur ses établissements médico-sociaux (CAMSP/CMPP/DITEP), avec la société Teladoc. Ce sont 1200 heures par an de suivi médical qui ont pu être débloquées, grâce à des médecins situés à Blois, Châteauroux, Bourges et Orléans, qui restent dans leur cabinet et assurent des consultations médicales à distance. "Je n'avais jamais vu d'équipe médicale au complet. Nous avons essayé l'intérim, devenir terrain de stage, les réseaux médicaux, les médecins étrangers, sans succès. Avec la télémédecine et Teladoc, on a réussi à avoir quasiment une équipe de médecins complète", se félicite Patricia Deschamps, DG de l'AIDAPHI. Concrètement, le médecin (en lien avec le chef de service) se charge d'activer la réalisation des bilans d'évaluation ou de prise en charge, de réguler le temps d'échange en réunion de projet afin d'encourager la synthèse des informations évoquées par les professionnels et de définir le projet de soins de chaque enfant avec des besoins, des objectifs de prise en charges et des moyens à mettre en œuvre.

## **Solidarité avec Mayotte : besoin de sages-femmes en renfort !**



Le Centre hospitalier de Mayotte a besoin de vous ! L'île traverse une période très difficile et nos collègues de l'hôpital, tout particulièrement pour la maternité et les urgences, ont besoin d'appui jusqu'à fin janvier 2024 l'appui de professionnels de santé, via des missions d'une durée minimale de 10 jours. L'ARS Centre-Val de Loire relaie l'appel au volontariat pour appuyer les équipes médicales du CH de Mayotte et assurer la continuité de service et de prise en charge des femmes et des nouveaux-nés. Malgré la forte mobilisation de la réserve sanitaire et de renforts nationaux, les besoins demeurent importants en particulier sur le profil des sages-femmes pour décembre et janvier prochain. Naturellement ces missions sont rémunérées et toute la logistique est prise en charge. Vous êtes sage-femme ? N'attendez-plus, signalez-vous à l'ARS à : [ars-cvldg@ars.sante.fr](mailto:ars-cvldg@ars.sante.fr).

## Des lieux de santé sans tabac en Centre-Val de Loire !



Ce jeudi 30 novembre s'est tenu le webinaire « Lieu de santé sans tabac en Centre-Val de Loire » organisé par les équipes de l'agence régionale de Santé, en collaboration avec la mission d'appui Mazars. Annoncé dans la lettre Pro du 20 octobre dernier, cet événement riche et constructif a permis de partager des perspectives, notamment dans le cadre de la déclinaison future du Programme National de Lutte contre le Tabac (PNLT) 2023-2027. L'ensemble des départements de notre région était représenté à travers 33 participants en provenance de 17 structures de la région, tous métiers confondus (professionnels de santé, direction, fonctions supports...). Nous espérons envisager de belles perspectives, en captant davantage les établissements ciblés comme prioritaires et qui souhaiteraient entrer dans la démarche après ce webinaire ! L'un des objectifs du Programme National de Lutte contre le Tabac est d'amener à terme 100% des établissements ayant une activité « femme, mère, nouveau-né, enfant », les établissements de soins autorisés à traiter les patients d'un cancer, les centres hospitaliers régionaux et/ou universitaires ainsi que les lieux de formation des étudiants en filière de santé. Rappelons enfin que le cabinet

Mazars peut venir en appui des établissements de la région souhaitant s'engager dans la stratégie Lieu de santé sans tabac. De nombreux outils sont disponibles sur le site du RESPADD qui pourront vous être très utiles, [par ici](#).

## Le congrès national de Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS) a lieu à Tours



Le 24e Congrès national de la SFLS a lieu du 6 au 8 décembre 2023 au palais des congrès de Tours, sur le thème « La Transdisciplinarité : travailler sérieusement sans se prendre au sérieux ». Le congrès annuel de la SFLS est un événement majeur où les professionnels de la santé, les chercheurs, les associations, et d'autres parties prenantes se réunissent pour partager leurs travaux, échanger des informations et discuter des avancées dans la lutte contre le VIH/Sida. Car cela reste un enjeu de santé publique majeur, dans le monde, dans notre pays, et ici en Centre Val de Loire. "Nous devons intensifier les actions associant des interventions médicales et non médicales", a déclaré Clara de Bort en ouverture du congrès. "La transdisciplinarité, concept central de votre congrès, c'est la collaboration harmonieuse entre médecins, chercheurs, professionnels de la santé, acteurs communautaires, patients et bien d'autres encore. C'est la convergence de connaissances, d'idées et d'expériences qui donne naissance à une médecine plus holistique, plus humaine. Cette approche doit transcender les disciplines individuelles pour favoriser l'innovation, la créativité, et surtout, pour répondre de manière plus efficace aux besoins complexes et variés des personnes vivant avec le VIH mais également pour faire face aux

enjeux d'aujourd'hui", a conclu la directrice générale de l'ARS. Bon congrès à toutes et à tous !

## Journée régionale de psychotraumatologie à Daumézon (45)



Grosse affluence à la 2e journée régionale sur le psychotrauma hier à l'EPSM du Loiret Georges Daumézon ! Présentation de la nouvelle équipe spécialisée en psychotrauma de Bourges, place du psychomotricien dans la prise en charge du psychotrauma, spécificité du psychotrauma chez l'enfant, apport des patients experts à Orléans, aller-vers, maison des femmes... Toute une journée d'échanges de pratiques sur une thématique majeure en santé mentale, et tant d'équipes soucieuses de progresser chaque jour. Félicitations aux organisateurs et à tous les participants !

## Hommage à Annick Villanfin



Nous avons appris avec tristesse le décès de notre collègue Annick Villanfin, qui après avoir commencé sa carrière d'inspectrice de l'action sanitaire et sociale à la DDASS 41, a longtemps travaillé à la délégation départementale de l'ARS dans le Loir-et-Cher - département parcours de l'ARS entre 2017 et 2021. Annick a accompagné avec professionnalisme et conviction la mise en œuvre des politiques de prévention et d'accompagnement des personnes en difficultés dans le Loir-et-Cher. Son soutien continu et renforcé dans la gestion de la crise du COVID-19 dans le département restera un témoignage fort de son engagement au quotidien. Elle laissera le souvenir d'une collègue posée, à l'écoute, très sensible aux autres et à son environnement et amoureuse de sa ville de cœur Blois. Annick Villanfin a également été adjointe au maire du quartier ouest, en charge des animations et de la médiation culturelle, de 2014 à 2020. Nous adressons une chaleureuse pensée à ses proches et témoignons à ses anciens collègues toute notre solidarité.

---

## En pratique

### **Administration médicamenteuse : la règle des 5B**

L'OMÉDIT Centre-Val de Loire a réalisé une affiche concernant "La règle des 5B". Il s'agit du fil conducteur de la sécurisation de l'administration médicamenteuse, permettant de prévenir au maximum les erreurs. Règle 1, bon patient/résident : "s'assurer de donner au bon patient, le médicament prescrit" ; règle 2, bon médicament : "s'assurer que le bon médicament va être administré au bon patient" ; règle 3, bonne dose : "S'assurer

d'administrer la bonne concentration, dilution, quantité du médicament prescrit" ; règle 4, bonne voie : "S'assurer d'utiliser la voie d'administration prescrite" ; et règle 5, bon moment : "S'assurer que l'administration est réalisée au bon moment". N'hésitez pas à mettre cette affiche dans vos postes de soins à disposition de tous les acteurs de la prise en charge médicamenteuse! L'affiche est téléchargeable [par ici](#).

## Recruter un assistant médical : estimez le montant de l'aide de l'Assurance Maladie

Vous souhaitez bénéficier de l'aide à l'emploi d'un assistant médical ? L'Assurance maladie a mis en place un simulateur pour estimer son montant ainsi que le nombre de patients supplémentaires à prendre en charge en signant un contrat avec votre caisse primaire d'assurance maladie. Ce dispositif doit permettre aux médecins de libérer du temps médical pour se concentrer sur le soin. Son objectif est de renforcer l'accès aux soins des patients et la qualité de leur prise en charge. Pour réaliser cette simulation, vous devrez renseigner les informations suivantes : votre spécialité, votre secteur d'exercice et votre patientèle médecin traitant et/ou file active selon votre spécialité (ces informations sont disponibles sur amelipro). Pour réaliser la simulation, c'est [par ici](#).

## La boîte à outils de l'oncogériatrie !

Vous êtes impliqué dans la prise en soins de patients âgés atteints d'un cancer ? La dénutrition touche près des 2/3 des patients âgés atteints de cancer. Les études montrent l'efficacité de sa prise en charge sur la tolérance des traitements. Missionnée par l'ARS Centre-Val de Loire dans le cadre de la stratégie régionale cancer, l'Antenne d'OncoGériatrie (AOG) recommande le dépistage de la dénutrition et sa prise en charge pour tous les patients de 70 ans et plus atteints de cancer. Selon les recommandations 2021 de la HAS, le dépistage de la dénutrition à partir de 70 ans (en PJ) repose désormais sur la recherche de 3 critères : perte de poids, IMC bas ou présence d'une sarcopénie. En pratique, l'AOG vous propose d'utiliser systématiquement chez tous les patients de 70 ans et plus atteints de cancer, l'outil régional en ligne [ici](#) ou disponible sous forme de blocs papier avec feuillets détachables ou de carte rigide format poche (les commandes se font directement en ligne depuis le [catalogue de documents](#)). Quelle que soit la modalité utilisée, les 3 critères de dénutrition sont à renseigner systématiquement dans le dossier communicant de cancérologie (DCC).

L'ARS Centre-Val de Loire lance un appel à candidatures pour poursuivre le déploiement du **dispositif d'hébergement temporaire en EHPAD** pour personnes âgées en sortie d'hospitalisation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant. Le dispositif d'hébergement temporaire consiste à proposer aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie sortant des urgences ou d'hospitalisation et ne relevant plus de soins médicaux, ou sortant de soins de suite et de réadaptation ou en cas de défaillance soudaine de l'aidant, un hébergement temporaire d'une durée maximale de 30 jours, avant la réintégration de leur domicile dans un cadre sécurisé. L'appel à candidatures porte sur le déploiement de 34 places : 5 places dans le Cher, 5 places en Eure-et-Loir, 3 places dans l'Indre, 8 places dans l'Indre-et-Loire, 5 places dans le Loir-et-Cher et 8 places dans le Loiret. Les candidatures sont recevables jusqu'au 31 janvier 2024 à 23h59. Plus d'informations [par ici](#).

**L'ARS** et la **DRAC Centre-Val de Loire** renouvellent leur appel à candidatures **Culture Santé** pour l'année 2024 (attention, une session unique). Il s'agit d'encourager et de soutenir financièrement la présence artistique en milieux de santé et l'accès à la culture aux personnes accueillies en institution sanitaire ou médico-sociale. Les projets déposés doivent être conçus "de concert" 🤝 entre les partenaires, ce qui est logique pour un projet artistique ! Les candidatures doivent être déposées, complètes et signées par les deux partenaires, au plus tard le 14 décembre 2023. Plus d'informations [par ici](#).

**L'Institut pour la Recherche en Santé Publique (IReSP)** lance une seconde édition de son appel à actions structurantes pour **soutenir les réseaux de recherche sur les conduites addictives** (avec ou sans substances) dans le cadre de son programme Addictions. Cet appel, dont les financements sont issus du Fonds de Lutte Contre les Addictions, vise à diversifier les modalités de soutien à la recherche en soutenant des réseaux de recherche sur les conduites addictives en priorité sur tabac, alcool, cannabis et cocaïne, mais aussi sur les autres substances psychoactives, les comportements avec possible pouvoir addictif (addictions sans substances) ainsi que sur les polyconsommations. Les candidatures sont attendues au plus tard pour le 29 février 2024. Plus d'informations [par ici](#).

**La Fondation MNH** (Mutuelle Nationale des Hospitaliers) lance le **Prix de la Fondation MNH** aujourd'hui, ouvert jusqu'au 31 janvier 2024, pour récompenser un hospitalier, quel que soit son métier, dont l'engagement exemplaire, au sein ou hors de l'hôpital, a permis de **lever les obstacles que rencontrent les plus vulnérables dans l'accès à la santé**. N'hésitez pas à partager autour de vous car tout hospitalier, qu'il exerce un métier soignant, social, administratif, technique ou logistique, peut être lauréat de ce Prix, et gagner une dotation de 10 000€ pour poursuivre son engagement en faveur d'un meilleur accès à la santé des plus vulnérables. Vous trouverez toutes les informations sur le prix [par](#)

[ici](#). Par ailleurs, la MNH relance également ses deux Trophées : le trophée MNH Prévention-Promotion de la santé et le trophée Hospi'solidaire.

Pour la seconde année consécutive, l'INCa publie aujourd'hui l'appel à projets "**Réduire les expositions dans les établissements accueillant des jeunes : concevoir des politiques et agir dès maintenant - Plan Zéro Exposition**". Cet appel à projets vise à accompagner les collectivités territoriales et les établissements d'accueil des publics jeunes dans la conception et la réalisation de politiques et projets de réduction des risques d'exposition aux facteurs de cancers et de promotion de la santé. Il constitue un appui pour déployer des actions concrètes inscrites dans des démarches pérennes à l'échelle du territoire. Vous pouvez consulter le texte complet de l'appel à projets [par ici](#). Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le mardi 06 février à 16h, sur la plateforme de l'INCa. Pour toute question d'ordre scientifique ou relative au contenu des projets, vous pouvez contacter Claire Jolie ([cjolie@institutcancer.fr](mailto:cjolie@institutcancer.fr) - 01 41 10 14 10) et Alexandre Cobigo ([acobigo@institutcancer.fr](mailto:acobigo@institutcancer.fr) - 01 41 10 15 66). L'INCa organise un séminaire en ligne de présentation de l'appel à projets le jeudi 7 décembre, de 15h à 17h (inscriptions en écrivant à [lprotard@institutcancer.fr](mailto:lprotard@institutcancer.fr)).

---

## Agenda

### **Congrès de la Société française de lutte contre le SIDA à Tours**

Les équipes médicales du CHRU de Tours, le COREVIH et les associations organisent le Congrès de la Société française de lutte contre le SIDA qui se déroule du **6 au 8 décembre** prochain au Palais des Congrès de Tours, sur le thème de la "Transdisciplinarité".

L'occasion pour les acteurs du territoire de rappeler l'importance du dépistage, d'expliquer que nous disposons en France de tous les outils pour mettre fin à l'épidémie et de lutter contre la sérophobie.

### **Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux »**

La Fédération des URPS Centre-Val de Loire organise un Forum « Qualité de Vie au Travail des professionnels de santé libéraux », le **samedi 9 décembre 2023**, de 9h à 17h à l'Espace Saint-Euverte à Orléans. Au programme : les résultats de la grande enquête #QVT des soignants libéraux menée en 2022 ; des ateliers conseils : #Burnout, Gérer la culpabilité liée au refus de soin, (Re)donner du sens à son travail, Gérer les conflits, Maîtriser son temps et ses priorités... ; des ateliers pratiques : Relaxation, Auto-massage, Boxe-Santé, Batch cooking, Ergonomie... ; des ressources utiles : contacts, outils, conseils... Un événement gratuit, ouvert à tous les soignants libéraux. Programme et inscriptions [par ici](#).

## Webinaire sur l'outil "SI AUTORISATIONS"

Le **jeudi 14 décembre** se tiendra un webinaire "SI AUTORISATIONS" : un webinaire à l'attention des promoteurs. Dans le cadre de la réforme des autorisations d'activités de soins et équipements matériels lourds (EML), le nouveau SI (Système d'information) sera très prochainement déployé. Pour accompagner les promoteurs et les fédérations dans la prise en main de l'outil "SI AUTORISATIONS" (dédié aux autorisations sanitaires), un webinaire coanimé par la DGOS, la DNUM et l'ARS est organisé le 14 décembre prochain, de 14h à 15h30 (heure métropole). Cliquez [ici](#) pour rejoindre la réunion. Le support présenté vous sera communiqué à l'issue du webinaire.

## Journée de préfiguration de l'Instance Territoriale Autonomie

Le **vendredi 15 décembre**, la CNSA se déplace dans le Loir-et-Cher, à Blois, pour une préfiguration de l'Instance Territoriale Autonomie. Les 6 départements de CVL sont conviés. L'objectif : renforcer l'interconnaissance, rappeler la création de la 5ème branche de la sécurité sociale et construire ensemble pour un service plus transversal !

## Webinaire sur l'ETP

Le **mercredi 20 décembre** à partir de 20h30, le pôle régional de l'ETP organise un webinaire pour les soignants et les patients : "Prenons soin de notre communication !" Ce webinaire sera l'occasion de présenter "Com'un jeu", un serious game ludique et immersif pour comprendre et maîtriser rapidement tous les enjeux de la communication patient-soignant ! Inscriptions [par ici](#).

## Formation à l'IVG médicamenteuse

Le Réseau Périnat Centre-Val de Loire la 2ème session de la Formation à l'IVG médicamenteuse les **vendredi 15 et samedi 16 décembre** (places limitées à 18 participants). La formation est organisée par le Réseau Périnat Centre-Val de Loire et portée par le CHRU de Tours (convention de prise en charge inter-établissements). La formation est en cours de validation à l'OGDPC. Ces formations auront lieu à la polyclinique de Blois, 1, rue Robert Debré - 41260 La Chaussée-Saint-Victor, 4ème étage – salles de réunion 1&2, de 8h30 à 17h30. Il s'agit d'une formation destinée aux Médecins Généralistes, Sages-femmes, Gynécologues et Gynécologues-Obstétriciens. Inscriptions : [secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr](mailto:secretariat.perinatcvl@chu-tours.fr).

## Conférence "Pourquoi ne guérit-on pas du VIH ?"

La Cellule Recherche & Innovation du Pôle Biopathologie du CHU d'Orléans organise une conférence autour de la question : "Pourquoi ne guérit-on pas du VIH ?", le **lundi 15 janvier 2024** à 17h00 dans la salle de conférence du CHU. Au programme, une keynote de la professeure Véronique Avettand-Fenoël, PU-PH en virologie et spécialisée dans l'étude des

réservoirs du VIH depuis près de 20 ans. Formée à Paris, elle collabore avec le service de Maladies Infectieuses du CHU d'Orléans depuis 2005 : ensemble, ils sont les premiers au monde à avoir décrit une cohorte de personnes infectées par le VIH et en rémission.

👉 Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre Pro en écrivant à [ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-CVL-COMMUNICATION@ars.sante.fr).

---

## Le coin RH

### Marylène Lienafa, directrice adjointe en charge du secteur personnes âgées du CHAM

Marylène Lienafa est arrivée le 1er septembre au poste de directrice adjointe en charge du secteur personnes âgées du centre hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM). Diplômée fin 2022 de l'EHESP (formation 3DS : directeur d'établissement sanitaire, social et médico-social), elle était auparavant directrice adjointe en charge du médico-social et des finances en Martinique (CH Le Marin et CH des Trois Îlets). Dynamique, réactive et soucieuse, Marylène Lienafa a pris en gestion 297 lits d'EHPAD, 67 lits d'USLD, 15 lits d'UHR et 15 places d'accueil de jour. Et au programme : la dynamisation du secteur personnes âgées, un projet de filière gériatrique et la mise en œuvre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) récemment signé.



## La Santé recrute en Centre-Val de Loire

### Santé des enfants dans le secteur du spectacle

La DREETS du Centre Val-de-Loire recherche un médecin qui a exercé la médecine généraliste, soit pédiatrique, soit médecin du travail, ou qui a une expérience de suivi de personne exposée à un risque professionnel afin de participer à la commission d'autorisation pour l'emploi d'enfants de moins de 16 ans dans les secteurs du spectacle. Ce médecin est consulté le plus souvent par voie électronique sur les dossiers de

demande et rend un avis aux côtés des autres services de l'Etat membres de la commission. Il peut aussi être consulté en tant que référent par les médecins assurant la visite médicale. Votre mission sera de vérifier la compatibilité des activités confiées à l'enfant avec son état de santé physique et psychologique. A ce titre, vous pourrez vous appuyer sur l'avis du médecin du jeune. Toutefois, si dans votre analyse, il vous semble pertinent d'apporter des préconisations supplémentaires, vous avez toute latitude pour mener les investigations qui vous semblent utiles. L'enjeu est la protection de la santé des enfants en lien avec l'activité économique. Cette activité représente moins de 25 dossiers par an et fera l'objet d'une indemnisation. Intéressé ? Contactez ARS-CVL-DIRECTION-SPE@ars.sante.fr.

[- Chargé.e de mission planification et sécurité sanitaire Jeux Olympiques et Paralympiques à Châteauroux H/F](#)

[- Coordinateur de la filière EndoCentre](#)

[- Chargée de mission animation du Conseil Local de Santé du Pays Vendômois](#)

[- Coordinateur de projets territoriaux de santé mentale \(H/F\) à Tours](#)

[- Coordinateur du Conseil Local de Santé Mentale F/H chez Appui Santé Loiret](#)

[- Chef de service DAC chez Appui Santé Loiret](#)

[- Coordinateur du Projet Territorial de Santé Mentale du Loiret](#)

[- Directeur du Groupement d'Intérêt Public e-Santé \(GRADeS\) Centre-Val de Loire](#)

[- Ingénieur Qualité / Gestion des risques avec une expertise en informatique \(H/F\) chez Qualiris](#)

[- Médecin gestionnaire des risques associé aux soins \(H/F\) chez Qualiris](#)

[- Médecin généraliste dans la commune de Velles dans l'Indre \(éventuellement salarié\), au sein d'une maison de santé](#)

[- Infirmier.e en EHPAD H/F en CDD à Cour-Cheverny dans le Loir-et-Cher](#)

Pour davantage d'offres d'emploi, rendez-vous sur le Portail

d'accompagnement des professionnels de santé (PAPS) en Centre-Val de Loire en suivant [ce lien](#).

**La Lettre Pro N°9 - 8 décembre 2023**

**Directrice de la publication** : Clara de Bort

**Réalisation / Rédaction** : Communication ARS Centre-Val de Loire

**Crédit photos** : ARS Centre-Val de Loire



[Cliquez sur ce lien pour vous inscrire à La lettre pro](#)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)